

Cours professionnels ADB

Mode d'emploi



Document à l'usage des élèves et du corps enseignant de l'EPCL

Ces informations ne sauraient se substituer aux dispositions légales et réglementaires qui seules font foi.

Grille Horaire

Branche	1^{ère} année	2^{ème} année	Total
Français	160	120	280
ICA	160	120	280
Economie & Société	120	80	200
Total	440	320	760
Nb. jours de cours par semaine	1 ½	1 (cours facultatifs en plus)	

Plus 2 heures de sport par semaine en 1^{ère} année.

Dates des cours interentreprises

Vous êtes inscrit-e aux cours interentreprises par votre employeur.

Les dates des cours interentreprises vous seront communiquées au début de l’année scolaire.

Vous serez convoqué-e directement par les organisateurs des cours interentreprises.

Elèves en situation de difficulté personnelle

Les élèves présentant des difficultés particulières à cause d’une situation personnelle ou de problèmes de santé peuvent en informer le doyen pour envisager avec lui des solutions afin de leur permettre de suivre leur formation dans les meilleures conditions possibles.

Conditions de promotion au terme de la 1^{ère} année

La promotion en 2^{ème} année nécessite de réussir la partie école et le domaine de qualification « pratique professionnelle » .

partie école

Formation scolaire	Branches	Moyenne des notes du 1 ^{er} semestre S1 à 0.5	Moyenne des notes du 2 ^{ème} semestre S2 à 0.5	Note de branche NB à 0.1	
	Français	S1	S2	(S1+S2)/2	1/3
	Economie et Société	S1	S2	(S1+S2)/2	1/3
	ICA	S1	S2	(S1+S2)/2	1/3
	Note finale partie école			NB / 3	

Conditions de réussite de la partie école au terme de la 1^{ère} année :

Note finale de 4.0 au moins

pratique professionnelle

Conditions de réussite de la partie entreprise au terme de la 1^{ère} année :

S'être présenté aux cours interentreprises et avoir rempli les objectifs évaluateurs dans le classeur avec son employeur.

Inscription aux cours facultatifs en 2^{ème} année

A l'issue de la première année, le conseil de classe (l'ensemble des enseignants) émet, à l'attention des apprentis ayant démontré un niveau scolaire suffisant, une recommandation de suivre les cours facultatifs, sous réserve de l'accord de leur employeur:

Branches	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Total
Economie et société (complément)	--	80	80
Allemand ou anglais	--	80	80
Total	--	160	160
Nb. jours de cours fac par semaine	--	½	

Ces cours, associés à de bons résultats à l'issue de l'attestation fédérale de formation, permettent d'entrer en 2^{ème} année d'apprentissage de commerce, voie B.

Conditions d’obtention de l’attestation fédérale

L’obtention de l’attestation fédérale nécessite de réussir la partie école et le domaine de qualification « pratique professionnelle » .

partie école

Formation scolaire	Branches	Moyenne des notes des semestres M à 0.5	Examens écrits E à 0.5	Note scolaire finale	
	Français	$M_{Fr} : (S1+S2+S3+S4)/4$	E_Fr		
	Economie et Société	$M_{ES} : (S1+S2+S3+S4)/4$	E_ES		
	ICA	$M_{ICA} : (S1+S2+S3+S4)/4$	E_ICA		
	Note d'expérience			$(M_{Fr} + M_{ES} + M_{ICA})/3$ (à 0.5)	1/3
	Formation scolaire			$(E_{FR} + E_{ES} + E_{ICA})/3$ (à 0.1)	1/3
	Travail interdisciplinaire			TI (à 0.5)	1/3
	Note scolaire finale			NE / 3 (à 0.1)	

Conditions de réussite de la partie école:

Note scolaire finale de 4.0 au moins

pratique professionnelle

Entreprise	Branches		Points	
	Objectifs évaluateurs de niveau 1	15 objectifs à 2 points (si niveau 1 atteint) : max 30 points	N1	
	Objectifs évaluateurs de niveau 2	17 objectifs à 3 points (si niveau 2 atteint) : max 51 points	N2	
	Entretien de qualification	max 42 points	Q	
	Total des points	max 123 points	N1 + N2 + Q	

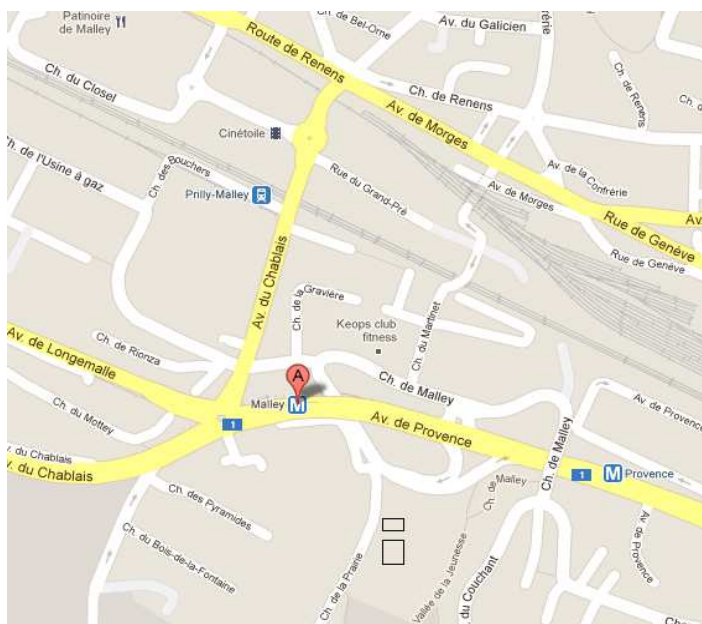
Conditions de réussite du domaine de qualification « pratique professionnelle »

Total d’au moins 100 points.

Plan d'accès

Ecole professionnelle commerciale de Lausanne

Site de la Vallée de la Jeunesse
Ch. de la Prairie 11 - 1007 Lausanne



Depuis la gare de Lausanne :

- Prendre le Métro M2 qui relie la gare au centre ville (Flon)
- Prendre le Métro M1" au Flon (métro sud ouest lausannois) en direction de Renens ;
- Sortir à l'arrêt "Malley" ;
- A 100 mètres de l'arrêt, côté lac, débute le ch. de la Prairie.

Depuis la gare de Renens :

- Prendre le Métro M1 (métro sud ouest lausannois) en direction de Lausanne ;
- Sortir à l'arrêt "Malley" ;
- A 100 mètres de l'arrêt, côté lac, débute le ch. de la Prairie.

Depuis la gare de Prilly-Malley :

- Prendre l'avenue du Chablais direction giratoire de Provence (direction Lac)
- Tourner à gauche sur ch. de Malley
- Au croisement, tourner à droite sur ch. de la Prairie
- Continuer 100 m. A gauche vous trouverez les bâtiments de l'EPCL, ch. de la Prairie 11